HELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

MATERNITÉ
BROCHURE D'ACCUEIL

DOC-642-1023 / Version 3

BIENVENUE À LA MATERNITÉ DU CHU HELORA - SITE KENNEDY!

Au sein de notre service, nous sommes particulièrement vigilants à votre bien-être et celui de bébé, au recueil de votre consentement, à la bienveillance et à la qualité des soins.

Notre priorité est de vous accompagner au mieux dans les premières étapes de votre parentalité. Vous aider à construire le lien qui vous unit à votre nouveau-né est primordial à nos yeux.

Afin d'y parvenir, nous nous sommes engagés dans un label écoresponsable. Nous utilisons des produits de soins et d'entretien respectueux de l'environnement et nous vous conseillons selon des principes respectant le développement durable. L'objectif ? Faire de la santé environnementale une priorité pour bien naître.

Notre équipe multidisciplinaire, composée de gynécologues, sages-femmes, kinésithérapeutes, ostéopathes, psychologues, assistante sociale et aide-logistique, veille à rendre votre séjour le plus agréable possible en travaillant notamment en pleine collaboration.

Durant votre séjour, vous allez donc recevoir beaucoup d'informations relatives à vos soins et ceux de votre(vos) enfant(s) et ce, pour vous préparer au mieux au retour à la maison. Un passeport vous sera remis à votre arrivée à la maternité, ou durant votre grossesse, et regroupera toutes ces informations afin de vous aider à devenir acteur de vos soins et de ceux de votre nouveau-né !

SOMMAIRE

A. DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MON SÉJOUR À LA MATERNITÉ ?

1- Pour vous
2- Pour votre bébé

B. LE JOUR DE VOTRE ACCOUCHEMENT

1- Chambre
2- Alimentation
3- Forfait
4- Installation et le positionnement du bébé dans le lit
5- Accompagnant
6- Visites

C. 1er JOUR :

1- 1er examen du pédiatre et visite du gynéco
2-Aide à l'alimentation du nouveau-né (conseils, rythme, température)
3- Change et élimination
4- Conseils et soins pour maman

D. 2ème JOUR :

1- Bain bébé, prise de poids, surveillance colo
2- Sortie précoce
3- Guthrie et test auditif
4- Mon bébé a des boutons, pourquoi ?

E. À PARTIR DU 3ème JOUR

1- Examens de sortie maman et bébé
2- Rdv gynéco, pédiatre
3- Administratif
4- Visite à domicile

A- DE QUOI AI-JE BESOIN POUR MON SÉJOUR À LA MATERNITÉ ?

Votre séjour dure de 3 à 5 jours en fonction de votre accouchement (voie basse ou césarienne). Pour que ce dernier se passe au mieux, il est nécessaire de prévoir :

pour la salle de naissance

1- Pour vous

- Une chemise de nuit ou un t-shirt ample
- Un pyjama pour après l'accouchement
- Le nécessaire de toilette
- Un brumisateur

2- Pour votre bébé

- Un pyjama
- Un body
- Un bonnet
- Une couverture

pour la maternité

1- Pour vous

- Un pyjama
- Si vous allaitez : des blouses d'allaitement ou des vêtements avec une ouverture facile sur l'avant et des soutiens-gorge d'allaitement
- Le nécessaire de toilette
- Des essuies, des gants de toilette
- Des pantoufles
- Un coussin d'allaitement
- Une veilleuse
- De l'eau
- Un stylo
- Une tenue pour la sortie

2- Pour votre bébé

- 6 à 8 pyjamas (comptez-en 2/jour) et autant de bodys
- 1 ou 2 bonnet(s)
- Des chaussettes
- Une brosse à cheveux
- Une tenue pour la sortie

B- LE JOUR DE VOTRE ACCOUCHEMENT

1- Chambre

Après votre accouchement, vous restez plus ou moins deux heures en surveillance en salle de naissance.

Vous serez ensuite transférés dans un des services de maternité en fonction du type de chambre choisi. Chaque chambre de notre maternité est individuelle afin que vous et bébé puissiez être en toute intimité. Seuls les équipements divergent d'une chambre à l'autre. La chambre dite « particulière » est plus spacieuse, plus moderne et une salle de douche est aussi à votre disposition.
Une sage-femme vous accompagnera lors du premier change, du premier biberon ou des premières mises aux seins, elle vous soutiendra et répondra à toutes vos questions.

Vous avez droit à un accès WIFI gratuit. Le mot de passe est disponible à l'accueil général.

2- Alimentation

Si vous suivez un régime alimentaire particulier (végétarien, sans lactose, sans porc...) n'hésitez pas à prévenir la sage-femme qui vous installera dans votre chambre. Une diététicienne peut être appelée dans votre chambre pour toute spécificité.

3- Forfait

L'obtention du label maternité écoresponsable nous a amené à revoir la composition du forfait que nous vous proposons à la maternité. Celui-ci contient les produits dont vous et votre bébé aurez besoin lors de votre séjour.

Il comprend :
Pour vous :
- 3 paquets de 10 bandes hygiéniques,
- 5 culottes en filet,

Pour votre bébé :
- 72 langes « Pampers Harmony »,
- 1 thermomètre,
- Des compresses et des cotons tiges.

Il est facturé 25 euros mais n'est pas obligatoire.
Les tarifs sont donnés à titre indicatif et non contractuels.

Nous vous proposons également 1 trousse « Bee Nature » comprenant un liniment, un gel lavant doux et un lait pour le corps Bio au prix de 17,30 euros.

Nous ne fournissons plus de crème pour hydrater les mamelons et éviter les crevasses. Nous recommandons l'utilisation du lait maternel. Toutefois, si vous avez besoin d'une crème cicatrisante, nous vous la fournirons.

Nous n'utilisons plus de lingettes ni de gants de toilette jetables donc pensez à mettre des essuies et gants de toilette en quantité suffisante dans votre valise. Au besoin, nous proposons en location un pack de 3 essuies et 3 gants de toilette au prix de 5 euros.

4- Installation et positionnement du bébé dans le lit

Mettez-le sur le dos, sans objet autour de sa tête (doudou), sans bavoir autour du cou et sans oreiller.
Pensez à aérer votre chambre régulièrement, au moins 2X/jour.

5- Accompagnant

Pour la personne qui vous accompagne, le forfait nuit et petit déjeuner est désormais de 16.94 euros. Sachez également qu'une bouteille d'eau 1,5L vous sera facturée 2.42 euros.

6- Visites

Les horaires varient en fonction du type de chambre de laquelle vous séjournez : particulière ou commune (pour rappel, seuls les sanitaires sont communs).

- En chambre commune, vous pouvez recevoir vos visites de 15h00 à 19h00.
- En chambre particulière, vous pouvez recevoir vos visites de 10h00 à 20h00.

C- 1er JOUR

1- Premier examen du pédiatre et visite du gynéco

Si la présence du pédiatre n'est pas nécessaire à la naissance, votre enfant sera examiné par un spécialiste le matin de son premier jour de vie (le lendemain de la naissance).
Vous recevrez la visite, également dans la matinée, d'un gynécologue.

2- Aide à l'alimentation du nouveau-né (conseil, rythme, température)

En cas d'allaitement maternel, nous vous demandons de nous appeler pour vous aider à mettre votre bébé au sein. C'est un moment privilégié de discussion et d'explications avec la sage-femme.
En cas d'allaitement artificiel, des biberons préparés seront mis à votre disposition dans la chambre. Après avoir bu la quantité nécessaire, le biberon est jeté. Une fois ouvert, il est valable 1h00. La sage-femme vous accompagnera pour vous expliquer quelle quantité doit boire votre enfant.

Une feuille de suivi est présente dans votre chambre afin de s'assurer de la bonne évolution de l'alimentation de votre bébé.

En règle générale :

- le bébé boit à la demande, avec un espace de 4h maximum entre 2 repas
- sa température corporelle varie entre 36.5°C et 37,5°C
  - s'il a moins de 36.5°C il faudra le réchauffer
  - s'il a plus de 37.5°C il faudra le rafraîchir
  - dans les deux cas, prévenez une sage-femme.

3- Change et élimination

Nous vous accompagnons lors du premier change de votre bébé.
En cas de césarienne, nous faisons la démonstration à la personne qui vous accompagne vu que vous devez rester alitée le premier jour.

Les premières selles de votre bébé sont appelées « méconium » (très noires et collantes). Ensuite, elles deviennent vertes.
Les urines sont concentrées et peu fréquentes.

4- Conseils et soins pour maman

Le matin, une sage-femme passera dans votre chambre pour prendre vos paramètres (tension, température, pulsations). Elle fera votre lit et vous invitera à prendre une douche. Après la douche, elle examinera votre périnée et s'assurera que tout évolue bien.
Ce sera un moment privilégié de discussion et d'échanges, concernant le

déroulement de la nuit, des mises aux seins... Elle pourra vous conseiller selon vos besoins.

Si vous avez eu une césarienne, nous vous aidons à vous lever le matin du premier jour et à faire votre toilette. La prise en charge de la douleur se fera per os (par la bouche) avec du paracétamol et des anti-inflammatoires.

D- 2ème JOUR

1- Bain bébé, prise de poids, surveillance colo

Le deuxième jour de vie de votre bébé est synonyme de premier bain. Nous vous montrerons comment le réaliser. Il est conseillé de réaliser le bain un jour sur deux maximum.

Nous profiterons de ce moment pour peser votre bébé et ainsi observer sa perte de poids, inévitable les deux premiers jours de vie.
C'est aussi un bon moment pour observer la coloration de votre bébé : il se peut qu'il ait une jaunisse, très courante chez les nouveau-nés. Dans ce cas, nous pouvons réaliser un test sur la peau, non invasif, qui nous permettra de déterminer s'il est nécessaire, ou non, de réaliser une prise de sang.

Si via la prise de sang, le taux de bilirubine (responsable de la jaunisse) est trop élevé ; il sera placé sous des lampes dans votre chambre. Votre bébé reste donc avec vous.
Par la suite, nous recontrôlons son taux de bilirubine afin de suivre la bonne évolution de la jaunisse.

Les selles changent de couleur et consistance. Les urines sont plus fréquentes.

2- Sortie précoce

En général, il vous est proposé de sortir au troisième jour de vie de votre enfant lors d'un accouchement par voie basse et au cinquième jour lors d'une césarienne.
En fonction de votre état de santé, de celui de bébé et de votre volonté à rentrer plus tôt, vous pouvez envisager de sortir dans les 72h après votre accouchement.
Vous devrez, pour cela, obtenir l'accord du pédiatre et du gynécologue

qui vont tous deux s'assurer de votre bonne santé et de celle de votre enfant.
Votre suivi post-partum doit lui aussi être organisé dans les 24 à 48h suivant votre sortie. La sage-femme s'en assurera soit via notre service de sages-femmes à domicile soit via un service externe si tel est votre choix.

3- Test auditif et guthrie

Une série de tests est réalisée durant le séjour à la maternité.

Test auditif
Votre bébé bénéficiera d'un dépistage de la surdité. Il s'agit d'un test auditif, rapide et indolore, qui permet de vérifier si votre enfant entend bien. L'audiologue se rend directement dans votre chambre.

Guthrie
La sage-femme réalisera une prise de sang à votre enfant, entre 48 et 72h après l'accouchement, afin de dépister les maladies congénitales, métaboliques ou endocriniennes telles que : l'hypothyroïdie congénitale, la phénylcétonurie, la mucoviscidose... Ce test est appelé « Guthrie ».
Si vous n'avez pas de nouvelles, c'est que tout va bien !

Si vous souhaitez sortir précocement, ces dépistages seront organisés en ambulatoire, à votre domicile ou à l'hôpital.

4- Mon bébé a des boutons, est-ce normal ?

Le nouveau-né a la peau très fragile et réagit rapidement aux agressions du monde extérieur. Des boutons peuvent apparaître. Montrez-les à la sage-femme ou à votre pédiatre mais ne vous en inquiétez pas. La plupart du temps, ces boutons disparaissent spontanément ou à l'aide d'une solution désinfectante disponible à la maternité.

E- À PARTIR DU 3ème JOUR

1- Examens de sortie maman et bébé

Le jour de votre sortie, un gynécologue passera dans votre chambre pour s'assurer que vous allez bien. Vous discuterez de certains points tels que votre mode de contraception, des vitamines, de la rééducation de votre périnée... C'est le gynécologue qui marque son accord pour votre sortie. Celle-ci se réalisera au plus tard à 11h00.

Le pédiatre passera aussi dans votre chambre pour réaliser un examen complet de votre enfant. C'est lui qui donne son accord pour la sortie de celui-ci.

2- Rdv gynéco, pédiatre

Un rendez-vous chez le pédiatre vous sera donné dans les 15 jours suivant votre retour à domicile. Si vous avez déjà un pédiatre à l'extérieur de l'hôpital, ce sera à vous de prendre contact avec lui.
Pour ce qui est du suivi gynécologique, vous devrez revoir votre médecin six semaines après l'accouchement si vous ne rencontrez aucun problème particulier.

3- Administratif

À votre sortie, nous vous remettrons les documents officiels vous permettant de vous rendre à la commune de Mons pour déclarer la naissance de votre enfant. Vous avez 15 jours ouvrables après la naissance pour le faire.
Si vous êtes mariés ou si vous avez fait une déclaration anticipée de naissance, le papa pourra s'y rendre seul.

C'est à la commune que vous recevrez tous les documents indispensables pour votre employeur, les allocations familiales, la mutuelle... Vous devez prendre rendez-vous à la commune avant de vous y rendre.

4- Visite à domicile

Un service de soins à domicile est organisé par les sages-femmes de notre service. Si vous marquez votre accord, un rendez-vous vous sera donné le jour de votre sortie.
Une sage-femme se rendra chez vous dans les 24 à 48h après votre retour. Elle pourra venir à plusieurs reprises en fonction de vos besoins.
Elle pourra vérifier que tout évolue bien pour vous et votre bébé ainsi que répondre à toutes vos questions.
Cette offre de soins est totalement prise en charge par votre mutuelle.

F- SI SÉJOUR AU NÉONATAL

Votre bébé peut être admis dans notre service de néonatalogie parce qu'il est né prématurément, a souffert d'un accouchement pénible, a un poids trop faible ou pour toute autre raison qui nécessite une surveillance personnalisée. Ce service spécialisé vous accueille 24h/24 !

Une brochure d'accueil vous sera délivrée ainsi qu'un passeport d'informations pour vous accompagner tout au long du séjour de votre bébé. L'ensemble de notre équipe sera là pour vous soutenir et répondre à toutes vos questions.

CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

1

L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

2

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui, jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.

3

Nous encouragerons les parents à rester auprès de leur enfant et nous leur offriront pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela n'entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. Nous informerons les parents sur les règles propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.

4

Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

5

Nous éviterons tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. Nous essaierons de réduire au maximum les atteintes physiques ou émotionnelles et la douleur.

6

Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.

7

L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

8

L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9

L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10

L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

Charte européenne des droits de l'enfant hospitalisé adoptée par le parlement européen le 13 mai 1986. La circulaire du secrétariat d'Etat à la santé de 1999 préconise son application.

COORDONNÉES UTILES

CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ
065 41 44 68 ou 065 41 44 69
cap@helora.be
Groupe Facebook :
Centre d'accompagnement à la parentalité

MATERNITÉ
065 41 44 70 ou 065 41 44 90

NÉONATAL
065 41 44 75

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES
065 41 42 10

CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES
065 41 41 30

PRISE DE RENDEZ-VOUS
065 41 41 41 ou MyHAP

PLUS D'INFOS SUR
www.hap.be ou www.helora.be

Cette brochure a été réalisée avec l'avis de nos patients et de leurs familles
Éditeur responsable : CHU HELORA - Site Kennedy / Rédacteurs : les sages-femmes du CAP / Approbateur : Alexandra Heureux / DOC-642-1023/ Version 3